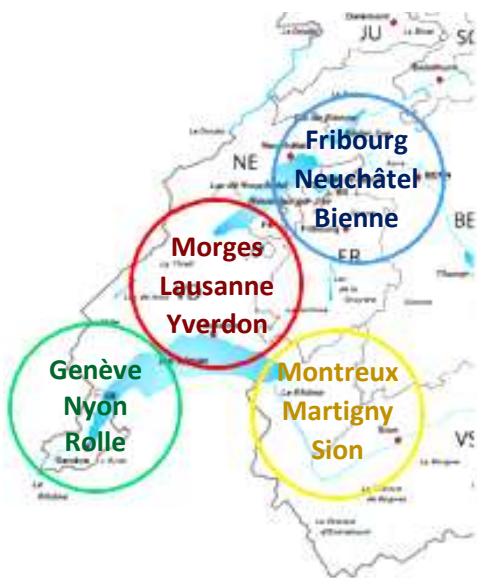


Les formations de secouristes Niveau 1 et 2 IAS (N1 et N2 ci-contre) sont données sur toute la Suisse Romande.

Les lieux par zone sont déterminés en tenant compte des inscriptions pour être au plus proche des participants.



JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
LU 1		JE 1		JE 1		DI 1		MA 1		VE 1	
MA 2		VE 2		VE 2		LU 2		ME 2	N1	SA 2	
ME 3		SA 3		SA 3		MA 3	N1	JE 3	N1	DI 3	
JE 4		DI 4		DI 4		ME 4	N1	VE 4		LU 4	N1
VE 5		LU 5		LU 5	N1	JE 5		SA 5		MA 5	N1
SA 6		MA 6	N1	MA 6	N1	VE 6		DI 6		ME 6	N1
DI 7		ME 7	N1	ME 7	N1	SA 7		LU 7	N2	JE 7	N1
LU 8		JE 8		JE 8	N1	DI 8		MA 8	N2	VE 8	
MA 9		VE 9		VE 9		LU 9	N1	ME 9		SA 9	
ME 10		SA 10		SA 10		MA 10	N1	JE 10		DI 10	
JE 11	N1	DI 11		DI 11		ME 11	N1	VE 11		LU 11	
VE 12	N1	LU 12		LU 12		JE 12	N1	SA 12		MA 12	N1
SA 13		MA 13	N1	MA 13	N1	VE 13		DI 13		ME 13	N1
DI 14		ME 14	N2	ME 14	N1	SA 14		LU 14		JE 14	N1
LU 15		JE 15	N2	JE 15	N1	DI 15		MA 15	N1	VE 15	N1
MA 16	N1	VE 16		VE 16	N1	LU 16	N1	ME 16	N1	SA 16	
ME 17	N1	SA 17		SA 17		MA 17	N1	JE 17	N1	DI 17	
JE 18		DI 18		DI 18		ME 18		VE 18	N1	LU 18	N2
VE 19		LU 19	N1	LU 19	N1	JE 19		SA 19		MA 19	N2
SA 20		MA 20	N1	MA 20	N1	VE 20		DI 20		ME 20	N1
DI 21		ME 21		ME 21		SA 21		LU 21		JE 21	N1
LU 22	N1	JE 22	N1	JE 22	N2	DI 22		MA 22		VE 22	
MA 23	N1	VE 23	N1	VE 23	N2	LU 23		ME 23	N1	SA 23	
ME 24	N1	SA 24		SA 24		MA 24	N1	JE 24	N1	DI 24	
JE 25	N1	DI 25		DI 25		ME 25	N1	VE 25		LU 25	
VE 26		LU 26		LU 26	N1	JE 26	N1	SA 26		MA 26	N1
SA 27		MA 27	N1	MA 27	N1	VE 27	N1	DI 27		ME 27	N1
DI 28		ME 28	N1	ME 28		SA 28		LU 28		JE 28	
LU 29	N1			ME 29		DI 29		MA 29		VE 29	
MA 30	N1			VE 30		LU 30		ME 30	N1	SA 30	
ME 31				SA 31		JE 31		SA 31	N1		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
DI 1		ME 1		SA 1		LU 1		JE 1		SA 1	
LU 2		JE 2	N1	DI 2		MA 2		VE 2		DI 2	
MA 3	N1	VE 3	N1	LU 3		ME 3		SA 3		LU 3	
ME 4	N1	SA 4		MA 4	N1	JE 4	N1	DI 4		MA 4	
JE 5		DI 5		ME 5	N1	VE 5	N1	LU 5		ME 5	N1
VE 6		LU 6		JE 6		SA 6		MA 6	N1	JE 6	N1
SA 7		MA 7	N1	VE 7		DI 7		ME 7	N1	VE 7	
DI 8		ME 8	N1	SA 8		LU 8		JE 8	N1	SA 8	
LU 9	N1	JE 9		DI 9		MA 9	N1	VE 9	N1	DI 9	
MA 10	N1	VE 10		LU 10	N1	ME 10	N1	SA 10		LU 10	N1
ME 11	N1	SA 11		MA 11	N1	JE 11		DI 11		MA 11	N1
JE 12	N1	DI 12		ME 12	N1	VE 12		LU 12		ME 12	
VE 13		LU 13		JE 13	N1	SA 13		MA 13		JE 13	N1
SA 14		MA 14		VE 14		DI 14		ME 14	N1	VE 14	N1
DI 15		ME 15		SA 15		LU 15		JE 15	N1	SA 15	
LU 16	N1	JE 16		DI 16		MA 16	N1	VE 16		DI 16	
MA 17	N1	VE 17		LU 17	N1	ME 17	N1	SA 17		LU 17	
ME 18		SA 18		MA 18	N1	JE 18	N1	DI 18		MA 18	N1
JE 19		DI 19		ME 19		VE 19	N1	LU 19	N1	ME 19	N1
VE 20		LU 20	N1	JE 20	N1	SA 20		MA 20	N1	JE 20	N1
SA 21		MA 21	N1	VE 21	N1	DI 21		ME 21		VE 21	N1
DI 22		ME 22	N1	SA 22		LU 22		JE 22	N1	SA 22	
LU 23	N2	JE 23	N1	DI 23		MA 23		VE 23	N1	DI 23	
MA 24	N2	VE 24		LU 24		ME 24	N1	SA 24		LU 24	
ME 25	N1	SA 25		MA 25		JE 25	N1	DI 25		MA 25	
JE 26	N1	DI 26		ME 26		VE 26		LU 26		ME 26	
VE 27		LU 27		JE 27	N2	SA 27		MA 27	N2	JE 27	
SA 28		MA 28	N1	VE 28	N2	DI 28		ME 28	N2	VE 28	
DI 29		ME 29	N1	SA 29		LU 29	N1	JE 29		SA 29	
LU 30		JE 30	N1	DI 30		MA 30	N1	VE 30		DI 30	
MA 31		VE 31	N1			ME 31				LU 31	

Le nombre de participants étant limité, une confirmation vous sera adressée et si nécessaire d'autres dates vous seront proposées.

A partir de 5-6 personnes, n'hésitez pas à nous demander une offre pour une formation sur site.

Vous désirez une formation en anglais, nos formateurs sont bilingues.

Descriptif et inscription en page 2

Niveau 1 IAS d'entreprise & BLS-AED - Coût : CHF 650.- par personne

Objectif

La formation pour obtenir le niveau 1, est de permettre à quiconque de prodiguer les premiers secours (premières mesures générales en cas de situation d'urgence, BLS-AED-SRC incl.).

Contenu

Evaluation de la situation

Alerte

Autoprotection, sécurité & hygiène

Evaluation du patient et autres mesures

BLS-AED (Basic Life Support-Automated External Defibrillator)

Gestion du stress sur lieu de l'accident

Droits et obligations

Motivation à l'assistance, informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement

Niveau 2 IAS d'entreprise (avoir fait niveau 1 IAS) - Coût : CHF 700.- par personne

Objectif

Dans la formation de secouristes niveau 2, le participant approfondit ses connaissances de premiers secours et acquiert des connaissances de base, en termes de mesures de sécurité et d'hygiène, dans le contexte des blessures physiques accidentelles et des maladies aiguës. Ce cours permet à chacun de répondre aux besoins spécifiques dans les domaines du travail et des loisirs ainsi que de prodiguer les premiers secours dans un cadre ordinaire.

En cas d'accident et de maladie dans les situations quotidiennes, le secouriste peut évaluer en raison de la situation et des ressources matérielles disponibles, si un auto-traitement est possible ou si une aide professionnelle doit être demandée. Il est en mesure de s'occuper des personnes blessées ou malades jusqu'à l'arrivée de l'aide professionnelle et peut ainsi éviter d'autres dégâts et de graves complications. Il peut classer la situation de risque et prendre des mesures appropriées.

Contenu

Assurer les connaissances de base

Bilan et surveillance du patient

Lésions corporelles accidentelles, les maladies aiguës

Connaissances du matériel

Droits/obligations/comportement éthique et relations avec les partenaires

Informations sur les possibilités de la formation continue et de perfectionnement

INSCRIPTION PAR EMAIL : formation@safetyfirst.ch

Texte :

Merci me nous confirmer l'inscription à la formation de niveau ____

Date :

Nombre de personnes / Nom et prénom :

N'oubliez pas de mentionner votre adresse et coordonnées complètes

Conditions générales des formations

Champ d'application

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales des Formations (ci-après CGF) de la société SafetyFirst Sàrl et de les accepter dans leur intégralité, dès lors qu'il passe commande et que celle-ci est acceptée. SafetyFirst Sàrl se réserve le droit de modifier les présentes CGF à tout moment et sans préavis.

Durée et contenu des cours

La durée des cours est fixe. La durée et le contenu sont mentionnés sur l'offre et la facture.

Locaux

Les locaux doivent permettre d'accueillir tous les participants ainsi que les formateurs. Chacun doit avoir une place assise et suffisamment de tables ainsi qu'un espace libre suffisamment grand pour les exercices pratiques.

Les locaux doivent être disponibles une heure avec le début des cours.

Si le local ne possède pas de matériel de projection, de tableau blanc ou de flip chart, le client doit le mentionner 10 jours avant les cours.

Participants

Une liste des participants avec leurs noms, prénoms et date de naissance doivent être transmise à SafetyFirst Sàrl au minimum 10 jours ouvrables avant les cours.

Les participants doivent être présents pendant tout le cours pour pouvoir faire le test de connaissance afin d'obtenir son attestation.

Si le participant ne peut pas suivre le cours dans son intégralité, il devra faire une cession de rattrapage qui sera facturée.

Formation sur site

L'IAS peut à tout moment envoyer un inspecteur pour contrôler que l'instructeur effectue correctement et selon les normes de l'IAS, les formations de secouristes. SafetyFirst Sàrl n'étant pas prévenue de ces visites, elle ne peut en aucun cas avertir son client. De ce fait, SafetyFirst Sàrl demande à ses clients d'accepter la venue d'un inspecteur de l'IAS dans leur salle de cours.

Facturation

Sauf accord contraire, les factures sont à payer sans escompte dans un délai de 30 jours et/ou obligatoirement avant la formation.

Annulations de cours et modifications de dates

Selon le délai d'annulation, un pourcentage de la facture sera dû selon les conditions suivantes :

Entre 9 et 15 jours : 50%

Entre 4 et 8 jours : 70%

Moins de 4 jours : 100%

Le client doit avertir dans un délai de 10 jours au minimum tout changement de dates. La date sera fixée en commun accord afin de ne pas perturber l'agenda de formations. Si ce délai n'est pas respecté, le cours sera annulé aux conditions mentionnées ci-dessus.

SafetyFirst Sàrl se réserve le droit de déplacer à court terme ou d'annuler des formations données dans ses locaux en cas d'inscriptions insuffisantes.